



**FORMATION TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE AGENT DE SURETE AEROPORTUAIRE – TFP ASA  
TYPOLOGIE 7**

<b>EFFECTIF</b> <b>12</b> Participants au maximum	<b>DUREE</b> <b>202H</b> Minimum	<b>COÛT</b> <b>2153€</b> Soit 10.65€/heure	<b>DATES SESSION</b> NOUS CONSULTER
---	--	--	--

**PUBLIC** Personnes désirant devenir Agent de sûreté aéroportuaire et étant titulaire d'une lettre d'intention d'embauche émanant d'une société de sûreté, de sécurité (nous consulter pour toutes précisions) (Nationalité étrangère -> être en possession d'une carte de séjour depuis au moins 05 ans)

**PRE REQUIS** Niveau BAC ; savoir lire, écrire et compter ; être titulaire d'une carte préalable délivrée par le CNAPS ; réussir examen d'entrée à minimum 12/20 + entretien 7/10

**OBJECTIFS** Réaliser Inspection Filtrage ; contrôle d'accès ; rondes et patrouilles ; procédures d'interventions d'urgence

**VALIDATION** Certification de sûreté T7 + Certificat de Qualification Professionnelle ASA

**Méthode et support** Cours théorique Powerpoint®/ Vidéoprojecteur/ support de formation/ cours pratique imagerie

**Moyens Pédagogiques** Présentiel ; salle de 25m2 ; matériel permettant la présentation et la manipulation d'armes neutralisées ; simulateur d'imagerie ; portique et RX ; ...

**Accessibilité aux personnes porteuses de handicap** Tous les sites sont accessibles. Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap

**Modalités et délais D'accès** Entretien préalable avec un conseiller en formation. Dossier de candidature. Début de formation : selon calendrier disponible sur demande



**PROGRAMME DE FORMATION**

**TAUX DE SATISFACTION : 99%**  
**TAUX DE REUSSITE : 96% 1<sup>ER</sup> TOUR, 100% 2<sup>EME</sup> TOUR**  
**TAUX INSERTION : 75%**

**TRONC COMMUN TFP ASA : 41h**

- UV1 : module secourisme
- UV2 : module juridique
- UV3 : Module gestions des risques et des situations conflictuelles
- UV4 : Module Transmission des consignes et informations

**FORMATION SURETE AEROPORTUAIRE :**

- 11.2.2 : Formation de base
- 11.2.3.1 : inspection/ filtrage des personnes, des bagages de cabine, des articles transportés et des bagages de soute – IFBS / IFPBC
- 11.2.3.3 : inspection/filtrage du courrier et du matériel des transporteurs aériens, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport
- 11.2.3.4 : inspection des véhicules
- 11.2.3.5 : contrôles d'accès à un aéroport et opérations de surveillance et de patrouille
- Théorie et pratique hors équipement : 59h30
- Théorie équipement : 12h00
- Imagerie et pratique équipement : 38h00

RAF - 59, Avenue Marcel Hoarau - 97490 Sainte Clotilde - Île de la Réunion  
Tél : 0262 832 804 - Fax : 0262 860 124 - contact@raf.re - www.raf.re  
SIRET : 513 523 548 00024

Numero de déclaration d'activité: 98970344897  
Autorisation CNAPS N° : FOR-974-2025-08-27-20200659862